



Étaient présents :

Secrétaire :

Étaient absents :

Procurations de vote :

OBJET :

Délibération n° 007365

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

Publié le : 21/11/2023

Séance du 06 novembre 2023

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 octobre 2023, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (jusqu'à la question n°25 incluse), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien COUDRY (à partir de la question n°4), M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n°25 incluse), M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT (jusqu'à la question n°25 incluse), M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n°25 incluse), Mme Lorine GAGLIOLO, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n°25 incluse), M. Aurélien LAROPPE (jusqu'à la question n°18 incluse), Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°25 incluse), M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI (jusqu'à la question n°25 incluse), Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n°25 incluse), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX (à partir de la question n°4), Mme Juliette SORLIN (à partir de la question n°6), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Christine WERTHE (jusqu'à la question n°25 incluse), Mme Marie ZEHAF.

M. Nathan SOURISSEAU

Mme Julie CHETTOUH, Mme Sadia GHARET, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Claude VARET

Mme Julie CHETTOUH donne pouvoir à Mme Frédérique BAEHR, M. Sébastien COUDRY donne pouvoir à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n°3 incluse), Mme Sadia GHARET donne pouvoir à M. Christophe LIME, M. Pierre-Charles HENRY donne pouvoir à Christine WERTHE, M. Aurélien LAROPPE donne pouvoir à Mme Françoise PRESSE (à partir de la question n°19), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR donne pouvoir à Mme Anne VIGNOT, M. Jean-Hugues ROUX donne pouvoir à Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n°3 incluse), Mme Juliette SORLIN donne pouvoir à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n°5 incluse), Mme Claude VARET donne pouvoir à M. Ludovic FAGAUT

53 - Aide à des projets internationaux

Aide à des projets internationaux

Rapporteur : Mme Sadia GHARET, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 1	19/10/2023	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer l'attribution d'une subvention à trois associations qui portent un projet culturel international. L'association Ciconia propose un projet culturel transfrontalier en direction de Neuchâtel et la Chaux de Fonds, La voix du sapin organise un temps de rencontre et d'échanges sur l'intégration des immigrés, à partir de l'exemple du Yémen et Madiba Dharma porte un projet de coopération culturelle franco-congolaise.

La Ville de Besançon attribue des subventions pour les échanges internationaux des établissements scolaires et des associations bisontines. Elle soutient également certaines manifestations culturelles ou sportives internationales organisées par les associations bisontines.

A ce titre, elle a été saisie de trois demandes :

- **L'association Ciconia Théâtre**

L'association Ciconia donne des ateliers de pratique théâtrale et de performance à Besançon, ouverts à un large public, et notamment à des publics plutôt éloignés du théâtre. L'association organise depuis quelque temps des déplacements en Suisse, à Neuchâtel et la Chaux de Fonds pour emmener son public voir des spectacles, avec l'idée que ces voyages nourrissent la réflexion et les échanges entre les participants au retour et peuvent conduire à une création à partir de cette expérience commune. Ciconia travaille sur place avec l'Association Danse Neuchâtel. Un groupe d'une vingtaine de personnes participe à ce projet dont le budget a été évalué à 8 000 € pour 6 déplacements jusqu'en mars 2024 (1 par mois). Le Service Relations internationales de la Ville est sollicité pour apporter une aide financière de 2 000 € à ce projet intitulé « Voyage/Vague – Automne 2023 ».

Souhaitant favoriser la mobilité entre Besançon et Neuchâtel, le Service Relations internationales propose au Conseil municipal d'apporter une aide de **700 €** à Ciconia pour financer le déplacement du groupe en Suisse, pour les deux dernières sessions de l'année, en novembre et décembre.

- **L'association La voix du sapin**

Créée en mars 2021, l'association La voix du sapin a pour objets *la défense des droits et libertés publiques, le secours humanitaire et la culture au niveau international, en encourageant l'échange et le rapprochement des différentes cultures et le vivre ensemble dans l'harmonie et la paix*. A ce titre, elle a présenté l'an dernier lors du Festisol le Yémen sous différents aspects, notamment culturels. L'association organisera un nouveau temps d'information autour de ce pays, le 9 décembre prochain, sous le titre « Migrations et intégration, le Yémen à l'honneur », avec une conférence-débat de M. Sadek Alsaar, ancien diplomate et Président de l'association Salam for Yemen. Cette association appelle à l'arrêt de la guerre au Yémen, la levée du blocus et l'instauration d'une paix durable pour tous les citoyens yéménites. Cette conférence permettra de faire un état des lieux de la situation au Yémen et de tenter de comprendre les causes de la guerre qui s'y déroule. En deuxième partie de soirée, l'association Café Charlie, membre du collectif Laïcité, apportera aux participants des notions importantes sur le thème de la laïcité, en France et en Europe.

L'aide de la ville est sollicitée à hauteur de 1 500 € sur un budget de 2 500 €. Il est proposé au Conseil Municipal d'apporter une aide de **800 €** à l'association La voix du sapin pour l'aider à organiser cette manifestation.

- **L'association Madiba Dharma**

L'association a pour but la production, la promotion et l'organisation d'événements musicaux et de spectacles vivants ainsi que l'aide à la production et à la diffusion de différents projets artistiques choisis par l'association. Madiba Dharma soutient un projet de coopération culturelle franco-congolaise. Ce projet est né d'une volonté de l'artiste pluridisciplinaire José Shungu de renouer avec sa terre d'origine, la RDC, par le biais d'ateliers de partage et d'une résidence de création alliant écriture, oralité, musique, danse, stylisme, techniques musicales et audiovisuelles. Ce projet crée une passerelle humaine et artistique entre Besançon, ou « Bezak », et Kinshasa, ou « Kin », d'où le nom du projet : "BezaKin".

La première phase du projet envisage de récolter et de mettre en lumière les paroles de la diaspora congolaise de Besançon et des habitants de Kinshasa, dans toutes leurs diversités, à travers l'écriture de contes autobiographiques interprétés par la suite dans le cadre de la création d'un spectacle vivant et à travers la réalisation de capsules vidéo mettant en scène les différents intervenants du projet. L'écriture, l'oralité et la vidéo permettront de rendre compte des divers parcours de migrations, des visions du territoire, du regard de ces personnes sur l'Europe, mais aussi de favoriser le lien au sein de la diaspora congolaise de Besançon à travers la création d'outils et la potentielle présentation publique de ce travail d'écriture, de mise en scène et de réalisation vidéo.

Le projet se poursuivra en 2024 et 2025. L'aide de la Ville est sollicitée à hauteur de 2 000 € pour cette première phase dont le coût est évalué à 7 560 €. Il est proposé au Conseil municipal d'accorder une aide de **2 000 €** à l'association Madiba Dharma pour la réalisation de cette étape du projet.

En cas d'accord, la somme totale de **3 500 €** sera prélevée sur la ligne 65.048.6574.0022204.10069 inscrite au budget primitif de l'exercice.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de :

- **700 € à l'association Ciconia Théâtre pour son projet de déplacement culturel en Suisse, intitulé Voyage/Vague – Automne 2023,**
- **800 € à l'association La voix du sapin pour l'organisation du projet « Migrations et intégration, le Yémen à l'honneur », le 9 décembre à la Maison de quartier de Planoise,**
- **2 000 € à l'association Madiba Dharma pour la première phase du projet Bezakin.**

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 44

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

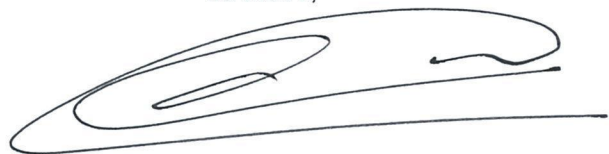
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,



M. Nathan SOURISSEAU,
Conseiller Municipal Délégué

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT